

le 14 décembre 2021

Chers membres du personnel de l'École acadienne de Pomquet,

L'École acadienne de Pomquet transitionne à l'apprentissage à domicile à compter du 15 décembre 2021. Les élèves seront de retour en présentiel dès le 6 janvier 2022.

Cette transition est due à des enjeux liés à la viabilité opérationnelle en lien avec la COVID-19. Le mercredi 15 décembre sera une journée de planification et de transition pour le personnel. L'apprentissage à domicile débutera le 16 décembre et continuera jusqu'au 21 décembre 2021 inclusivement.

Il y a également un plan pour fournir la technologie aux élèves qui en ont besoin. Si un enfant n'a pas d'outils technologiques et qu'il en a besoin, veuillez svp communiquer avec la direction de l'école.

Merci de votre collaboration,

Michel Collette
Directeur général
Conseil scolaire acadien provincial